COLLEGE EMILE ZOLA

Prahecq

LIVRET D'ACCUEIL DES ELEVES DE 6ème

ANNEE SCOLAIRE 2011-2012

SOMMAIRE

Bienvenue au collège	page 3
Le rôle de chacun	page 4
Le collège mode d'emploi	page 6
Le collège : des changements par rapport au CM2	page 7
Apprendre à s'organiser, être responsable de son travail	page 9
Participer à la vie du collège	page 11
Que dois-je faire si ...	page 12
Plan du collège	page 14

Bienvenue au Collège

Cette année, tu rentres en 6ème. Ce n'est pas seulement un changement de classe comme les années précédentes : c'est aussi la découverte du collège où tu vas passer quatre ans de ta vie. Il y a beaucoup à découvrir et à comprendre.

Le collège, comme tu t'en rendras compte rapidement, est très différent de l'école primaire :
-Il est plus grand,
-Tu vas avoir plusieurs professeurs et des salles différentes pour chaque matière,
-Tu vas peut-être devenir demi-pensionnaire (c'est-à-dire que tu mangeras au Restaurant scolaire),
-Tu vas devoir apprendre à te situer dans le collège,
-Tu vas aussi apprendre à t'organiser tout seul, car il te faudra devenir de plus en plus autonome dans ton travail.

Ce livret d'accueil a pour objectif de te présenter ainsi qu'à ta famille le collège ; les différentes personnes qui y travaillent, les nouveautés par rapport au CM2, l'organisation de la journée et de la semaine, les règles à respecter… Garde le précieusement toute l'année, il te servira de guide.

N'hésite surtout pas à nous interroger ou nous confier tes inquiétudes. Nous saurons te renseigner ou t'orienter vers la personne qui pourra répondre à tes questions.
Sers toi de ce guide pour présenter à tes parents ce que tu vas vivre cette année. Pour eux aussi ton arrivée au collège est un moment important !

NOUS TE SOUHAITONS UNE EXCELLENTE ANNEE DE SIXIEME.

La principale
Françoise NERISSON

La principale-adjointe
Laurence AUDE

Ainsi que tous les personnels du collège

Le rôle de chacun

Mme Françoise NERISSON : Principale du collège.
Elle est responsable du collège. Elle organise le travail des adultes et des élèves. Elle prend des décisions importantes concernant la vie du collège. Elle est aidée dans ses missions par la principale adjointe.

Mme Laurence AUDE : Principale adjointe.
Elle seconde la principale dans la conduite des activités pédagogiques, éducatives et administratives du collège.

Mme Aurélie CLUZEAU : Conseillère Principale d'Education.
Elle est responsable de la vie scolaire. Elle assure fréquemment la liaison entre l'établissement et les familles. Avec les assistants d'éducation, elle est chargée de veiller à ce que tout se passe bien en cours et en dehors des cours.

Mme Chantal BAZIN : secrétaire.
Elle travaille de manière privilégiée avec l'équipe de direction. Elle s'occupe de la gestion administrative du collège, des inscriptions, des dossiers de bourses. Adresse-toi à elle dès que tu as besoin d'un document administratif.

Mr Christian BEZET : Gestionnaire.
Il gère le budget du collège et dirige avec la principale les agents de l'établissement. Il reçoit les chèques et vend les tickets pour la restauration, achète les fournitures et les manuels scolaires, organise les budgets des voyages….

Les ASSEDU :
Ils surveillent les élèves pendant les heures d'études, les récréations et à l'heure du repas le midi. Ils veillent au respect du règlement intérieur et à la sécurité des élèves. Ils contrôlent les absences et les retards des élèves. Ils peuvent apporter une aide au travail des élèves.

Note le nom de ton Professeur principal ici

Le Professeur Principal : ……..
Parmi tous les professeurs, il y a le professeur principal qui est « responsable » de ta classe et la suit plus particulièrement.
Tu peux t'adresser à lui ou à elle si tu as une question à poser, des conseils à demander.
Il t'accueillera le jour de la rentrée avec ta classe et t'informera sur le collège et le déroulement de l'année.
Tes parents peuvent aussi demander à le rencontrer s'ils souhaitent faire le point sur ta scolarité.

Mme Christine ROPERO : Professeur documentaliste.

Elle est responsable du Centre de Documentation et d'Information (CDI). Son rôle est d'accueillir les élèves pour leur proposer des lectures. Elle met à ta disposition des revues et t'apprendra à faire des recherches documentaires.

Mme Patricia EL JAMALI : Infirmière.

Elle donne les premiers soins aux élèves qui ne se sentent pas bien. Elle est présente le mardi et jeudi dans le collège. En cas d'absence de l'infirmière, il faut que tu ailles voir la CPE. Mme El Jamali participe également à la politique de prévention au niveau de la santé dans le cadre du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC).

Mme Michelle GODET : Conseillère d'Orientation Psychologue.

Elle s'occupe de l'orientation des élèves et leur apporte toute l'aide nécessaire pour les guider, les conseiller dans leur future orientation (après la troisième). Elle peut aussi te recevoir si tu rencontrais des difficultés au sein du collège.

Mme Nathalie PHELIPPEAU : Assistante sociale.

Elle rencontre les élèves et les parents qui connaissent des difficultés sociales, familiales, financières ou autres, et les aide à trouver des solutions. Elle peut aussi t'accueillir si tu as besoin de discuter de problèmes personnels, quelle que soit leur importance. Elle a un rôle d'écoute, de soutien et de prévention.

Les agents :

Ils sont chargés de l'entretien du collège et d'assurer aussi le service de la demi-pension. Leur travail permet d'avoir un établissement beau, propre et bien entretenu pour que tu aies les meilleures conditions de travail. Aide-les dès que tu le peux et respecte leur travail !

LE COLLEGE MODE D'EMPLOI

1. Des règles pour vivre ensemble : LE REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur est la loi du collège. Il énonce les règles que tous doivent respecter. Il fixe les horaires et les règles de sécurité en vigueur dans le collège.
Tous les élèves disposent de droits : droit à l'enseignement, droit de s'exprimer, droit au respect et à la sécurité.
Tous les élèves ont des devoirs : être présents à tous les cours, être à l'heure, respecter les personnes (adultes comme élèves) et les biens qui sont à leur disposition.
Si ce règlement n'est pas respecté, des punitions et sanctions sont prévues en rapport avec la gravité de l'acte commis : retenue, avertissement écrit, blâme, exclusion temporaire, exclusion définitive.

2. LE CARNET DE CORRESPONDANCE

Le carnet de correspondance te sera donné le jour de la rentrée. Tu devras l'avoir toujours avec toi. C'est une obligation qui, si elle n'est pas respectée, sera passible de punitions. Il te faudra le présenter aux assistants d'éducation pour pouvoir entrer et sortir du collège et à tes enseignants chaque fois qu'ils te le demanderont. C'est **ton « passeport scolaire ».**

A quoi sert-il :
-Noter les messages des enseignants et les communications du collège
-Signaler une absence de professeur
-Regarder ton emploi du temps
-Régulariser tes retards et tes absences
-Noter les rendez-vous parents-professeurs
-Noter les observations concernant ta conduite
-Prendre un rendez-vous avec un membre de l'équipe éducative

C'est grâce à ce carnet que les adultes du collège (tes professeurs, le principal, le principal adjoint, les assistants d'éducation...) pourront correspondre avec tes parents à propos de ton travail ou de ton comportement. Nous invitons tes parents à le regarder chaque soir pour le vérifier.

Tu trouveras également dans ce carnet le règlement intérieur. Il te faudra le lire et le signer ainsi que tes parents.

N'oublie pas de consulter régulièrement avec tes parents le site du collège sur Internet
Il contient de nombreuses informations très intéressantes et il permet d'annoncer les évènements à venir !
Adresse du site : http://etab.ac-poitiers.fr/coll-prahecq/
Ou tout simplement, à partir d'un moteur de recherche : collège prahecq

LE COLLEGE DES CHANGEMENTS PAR RAPPORT AU CM2

De nouveaux lieux et temps de travail.

✦ La salle d'étude
Il y aura dans ton emploi du temps des heures d'études (ce sont des moments où tu n'as pas de cours). Pendant cette heure, tu dois te rendre en « salle d'étude » pour y faire ton travail personnel. Tu y seras accueilli par un assistant d'éducation qui pourra t'aider dans ton travail. Cette heure doit te permettre de t'avancer dans ton travail. N'oublie pas que pour y travailler correctement, il faut respecter le silence.

✦Le CDI
Il est ouvert tous les jours. Tu peux profiter de tes moments libres pour y aller. Le CDI est également ouvert de 13h à 14h. Tu peux avoir accès à des ordinateurs, au réseau internet et à différents logiciels. Tu peux y travailler seul, en groupe, demander de l'aide pour ton travail à la documentaliste ou tout simplement lire pour ton plaisir.

✦ L'ULIS : unité locale d'inclusion scolaire
Le collège accueille des élèves en situation de handicap au sein de l'ULIS. Cette classe est le prolongement de la CLIS que tu as peut-être connue en primaire. Les élèves participent pleinement à la vie du collège et tu en accueilleras certains dans ta classe.

✦ Les semaines A et B
Une semaine sur deux, l'emploi du temps de la classe peut changer. Tu auras un emploi du temps pour les semaines paires et impaires notées A et B. Le planning des semaines est dans ton carnet.

✦ Les groupes
Dans certaines matières, il peut y avoir des groupes. On te précisera ton groupe dès le début de l'année. Certains groupes peuvent être mélangés avec d'autres classes.

✦ Le rangement de la classe
Tu dois te ranger devant ta classe à chaque début de cours. Lorsque la sonnerie retentit, il faut te rendre sans tarder devant ta salle de classe où tu attends ton professeur dans le calme.

Les horaires du collège
7h45 : Ouverture du portail.
8h15 : Sonnerie et début des premiers cours.
10h05-10h25 : Récréation
Pendant la récréation, tu dois obligatoirement rester dans la cour. Il est interdit pour ta sécurité de circuler dans les couloirs sans être accompagné par un adulte. A la sonnerie, tu rejoins ta classe et la salle de cours prévue.
12h15-13h55 : Pause du midi
Le matin, les cours finissent à 12h15. Les externes (qui ne mangent pas au restaurant scolaire) quittent le collège. Les demi-pensionnaires restent au collège.

Ils se rangent devant l'entrée du restaurant scolaire (préau A) en fonction de leur heure de passage au self. Ces heures changent et les surveillants appelleront ta classe avec un micro.
13h55 : Reprise des cours de l'après midi.
15h45/16h05 : Récréation
17h : Fin des cours de la journée

-**Régime des sorties**. (cf. Chapitre sur les horaires du règlement intérieur)
A l'école primaire, tu restais toute la journée à l'école du matin au soir. Au collège, suivant le choix de tes parents, ta présence au collège peut varier suivant **le type de régime** choisi.

Ponctualité et assiduité

Tu es tenu de respecter ces horaires et de venir régulièrement au collège.
Les absences et retards doivent rester exceptionnels et toujours être justifiés.

APPRENDRE A S'ORGANISER, ETRE RESPONSABLE DE SON TRAVAIL, AVOIR UNE ATTITUDE DE TRAVAIL EN CLASSE

L'année de sixième est l'occasion de découvrir la responsabilité à l'égard de tes études et de devenir autonome.

✦ **L'emploi du temps**
Au collège l'emploi du temps est fixé pour toute l'année. Il répartit les heures de cours de la semaine. Tu dois le recopier sur ton carnet de correspondance et t'en servir pour ton organisation de travail personnel.
Il te faudra apprendre à t'organiser en fonction de cet emploi du temps : apporter en classe ce qui est nécessaire pour les matières de la journée, préparer ton cartable le soir, déposer tes affaires dans ton casier le matin et le midi pour alléger le poids de ton cartable.

✦ **Le cahier de textes ou agenda** est un outil indispensable.
Tu y noteras à la fin de chaque cours tous les devoirs donnés par les professeurs et à faire à la maison, les leçons à apprendre, les dates des évaluations. Si tu n'as pas eu le temps de tout noter, tu peux aussi regarder le cahier de textes de la classe ou le cahier de textes en ligne (Gépi) disponible à partir du site du collège. Chaque professeur y note le travail donné, ainsi que les leçons à apprendre.
Un petit conseil : demande à tes parents de le regarder avec toi chaque soir pour vérifier que tu n'as rien oublié pour le lendemain (devoirs, leçons à apprendre) et t'aider à préparer ton sac.

CONSEILS POUR TON ORGANISATION

-Tu dois apporter chaque jour ton matériel (selon les cours que tu as)
-Pour ne rien oublier, nous te conseillons vivement de préparer ton sac la veille pour le lendemain, après avoir fait tes devoirs et relu tes leçons.
-N'oublie pas de faire tes devoirs et d'apprendre régulièrement tes leçons. Avance-toi dans ton travail.
-Si tu es absent, rattrape les cours et les devoirs à faire avec l'aide d'un élève de la classe (et du cahier de texte de la classe). Si tu en as besoin, on pourra te faire des photocopies.
-Si tu manges au collège, utilise le casier que l'on t'aura attribué. A toi de bien t'en servir pour que ton sac soit léger.

EN CLASSE

-En cours, il est important de demander la parole (en levant la main) avant de la prendre.
-Si tu n'as pas compris quelque chose et que tu voudrais que le professeur réexplique ou répète ce qu'il vient de dire, surtout n'hésite pas à lever la main pour le demander à ton enseignant.
Il vaut mieux demander une nouvelle explication que ne rien comprendre à la leçon.

Des problèmes dans ton travail ?

Tu n'arrives pas à t'organiser, à suivre les cours, tu te sens dépassé ?

Avant que la situation n'empire, parles-en rapidement à un adulte avec qui tu te sens en confiance (ton professeur principal, un autre enseignant, l'assistante d'éducation, l'infirmière du collège…) ou à ton délégué de classe pour trouver tout de suite une solution qui t'aidera.

Tu peux également bénéficier dans l'établissement d'une aide individualisée pour t'aider à t'organiser dans ton travail et/ou à reprendre des leçons que tu n'aurais pas bien comprises grâce à l'accompagnement personnalisé (ou encore appelé ATPE).

Participer à la vie du collège : être Délégué de classe, faire partie d'un club, de l'association sportive…

Le (la) délégué(e) :
C'est un(e) élève élu(e) par sa classe pour représenter l'ensemble de ses camarades.
Au début de l'année tu votes pour choisir les délégués de ta classe. Parmi les candidats, les deux élèves qui obtiennent le plus de voix sont élus. Ils sont les porte-paroles des élèves vis-à-vis des adultes. Ils sont là aussi pour parler des problèmes collectifs : problèmes de discipline, organisation de la classe, violence etc.

Le rôle des délégués de classe tout au long de l'année
-Les élèves délégués peuvent organiser et solliciter auprès du professeur principal des réunions de classe durant les heures de vie de classe. Elles sont inscrites dans l'emploi du temps et permettent de parler avec le professeur principal de tout ce qui concerne le travail et la vie au collège.
-Ils bénéficient d'une formation définissant leur rôle et leurs domaines d'intervention.
-Ils peuvent être réunis pour dialoguer ou être informés sur des sujets qui préoccupent l'ensemble des élèves du collège.
-Ils peuvent être invités au conseil de discipline réuni pour entendre le ou les élèves mis en cause.
-Ils participent au conseil de classe qui se réunit tous les trimestres pour discuter de chaque élève les résultats scolaires et son comportement face au travail, de chaque matière enseignée, de l'ensemble de la classe et de la vie scolaire.
-Ils élisent des représentants au conseil d'administration. C'est une assemblée élue, présidée par le principal du collège, composée des représentants des adultes du collège, des délégués des élèves et des parents. Il prend toutes les grandes décisions pour la gestion du collège.

Faire partie d'un club
Au début de l'année des clubs vont se mettre en place après le repas du midi. Une liste de clubs sera proposée aux élèves avec des personnes référentes pour les inscriptions.
Pour être inscrit dans un club, tu dois absolument être adhérent au Foyer Socioéducatif. Ton professeur principal t'expliquera comment faire.

L'association sportive ou l'UNSS
Chaque année, l'association sportive fait sa rentrée pour le plaisir de tous les élèves. Elle réunit de très nombreux élèves autour de projets ambitieux.
Si tu as envie de pratiquer des activités sportives tous les mercredis après-midi et de participer à des compétitions, alors ne perd pas de temps, rejoins l'AS.
N'hésite pas à participer à un entraînement pour voir si ça te plait vraiment. Si c'est le cas il suffira de t'inscrire en remplissant les documents (autorisation parentale, certificat médical et cotisation de 15€) et de les rendre à un professeur d'EPS.

L’accompagnement éducatif
Si tu le souhaites, en fin de journée, tu peux participer à l’accompagnement éducatif.
C’est un moment privilégié où tu vas pouvoir, avec l’aide d’un adulte, faire tes devoirs ou bien participer à des activités éducatives : théâtre ou pratique d’un sport.
Si tu es intéressé, renseigne-toi auprès de la CPE.

Avoir une bonne ambiance
Dans ta classe et au collège, la vie collective n’est pas forcement évidente : cela demande un effort de tous. Il peut y avoir des disputes, des insultes, des bagarres entre les élèves et même des tensions avec les enseignants. Il ne faut pas hésiter à en parler : le dialogue est la seule méthode pour sortir des situations de conflit ou d’incompréhension. Il vaut mieux s’expliquer que de se battre.

Que dois-je faire si …

Je suis perdu(e) : pas de panique, c'est normal d'être un peu perdu au début de l'année. Demande au bureau de la vie scolaire et ils t'aideront à retrouver ta classe. Tu peux aussi te repérer en regardant les emplois du temps collés sur les portes de classes.

Je suis en retard : tu dois passer au bureau de la vie scolaire pour faire noter ton retard dans ton carnet de liaison. Ensuite, tu présenteras ton carnet au professeur en entrant en classe. Si tu as été en retard, rapporte ton coupon retard correctement signé par tes parents ou responsables légaux le lendemain à la vie scolaire.

Je suis malade : demande à tes parents ou à un responsable d'appeler le collège au plus vite pour nous avertir du motif de ton absence et de sa durée. Quand tu reviendras au collège, tu passeras à la vie scolaire avant de retourner en classe pour présenter un billet d'absence signé par tes parents (même s'ils ont déjà appelé).

J'ai un rendez-vous médical la semaine prochaine : n'attends pas le dernier moment pour prévenir la vie scolaire. Dès que tu connais la date et l'heure de ton rendez-vous, demande à tes parents ou responsables légaux de signer un billet d'absence et apporte le au bureau de la vie scolaire.

Je ne me sens pas bien : tu dois t'adresser à l'infirmerie. Son bureau est au rez-de-chaussée dans le petit bâtiment qui se situe dans la cour, à droite en entrant dans le collège, quasiment en face des bureaux de la direction et de l'administration. Si elle est absente adresse-toi à un assistant d'éducation.

J'ai une dispense d'EPS : Préviens ton professeur d'EPS et la vie scolaire.

J'ai un problème avec mon casier : adresse-toi à un assistant d'éducation.

Je souhaite aller en étude :
Si tu commences à 9h10 le matin, tu peux bien sûr venir travailler en permanence de 8h15 à 9h10 mais pour cela, tu dois arriver à 8h10 et avec du travail. De la même manière, tu peux rester le soir en permanence pour travailler même si tu as fini tes cours ou au CDI s'i il y a de la place.

PLAN DU COLLEGE POUR APPRENDRE A TE REPERER